



DECLARATION INTERSYNDICALE 2nd degré

Le 19 mai 2016 marque le premier anniversaire de la lutte contre la réforme du collège 2016. Face à un gouvernement usant sans se lasser du passage en force, la bataille menée avec persévérance et ténacité a permis de gripper la réforme : la préparation de la rentrée a pris du retard, plus personne ne vante la qualité des formations imposées aux personnels ni ne croit à la mise en place de l'AP et des EPI tels que prévus sur le papier.

Ce rapport de force, construit par l'intersyndicale SNES-FSU, FO, CGT, SUD avec les collègues n'a pas permis de faire abroger la réforme. Loin s'en faut, la ministre s'est entêtée dans sa posture de déni. Cependant il n'a pas été inutile : maintien d'une partie des bilangues, restitution des moyens supprimés l'an dernier. Sur le terrain, la hiérarchie adopte souvent une certaine souplesse dans la mise en œuvre de la réforme pour en atténuer les aspects les plus contestés. Néanmoins, le gouvernement utilise aussi la répression face aux enseignants récalcitrants : tout enseignant qui a refusé de se rendre aux formations à la réforme va perdre 1/30e de son salaire.

Cette réforme n'est pas celle qu'il fallait. Elle n'est pas non plus celle qu'elle prétend être : elle n'aidera pas les élèves à mieux réussir, risquant même de mettre les plus fragiles encore plus en difficulté. Elle constitue aussi pour les personnels que nous sommes une inutile source de complication des métiers, un encadrement renforcé, toujours plus tatillon et prescriptif de notre activité. Elle met en danger ou dénature nombre de disciplines scolaires. C'est pourquoi nous en demandons toujours l'abrogation.

Le déni de démocratie que constitue le recours au 49-3 pour imposer la loi travail refusée par plus de 70 % des français constitue une nouvelle illustration de l'autoritarisme du gouvernement Valls, après ce qui se passe sur le collège.

Alors que jeunes, salariés, chômeurs et retraités sont mobilisés depuis plus de deux mois pour exiger le retrait d'une loi qui constitue une attaque inégalée contre le code du travail, les droits et le respect des qualifications, le gouvernement répond par le mépris, le refus du débat.

Cette situation de blocage à tous les niveaux ne peut plus durer ; les personnels qui combattent avec l'intersyndicale second degré une réforme du collège renvoyant au local une grande partie des choix, aggravant les inégalités, n'ont toujours reçu aucune réponse de la part de la Ministre alors que la rentrée se prépare.

Le gouvernement doit enfin l'entendre : la profession ne désarme pas, la réforme ne doit pas être mise en œuvre et des discussions doivent s'ouvrir. Le combat se poursuivra d'ici la fin de l'année et à la rentrée.